

Compte-rendu du groupe de travail

Systèmes bocagers

Lundi 10 juin 2013, 14h30 – 17h30

Salle Aunis-Saintonge, DREAL Poitou-Charentes, Poitiers

Rappel de l'ordre du jour

- Rappel des conclusions de la réunion précédente et validation du compte-rendu ;
- Présentation et discussion sur la méthodologie d'identification des réservoirs de biodiversité
- Construction des réservoirs de biodiversité avec les participants et discussion sur la base d'une première proposition.

Synthèse des échanges

Avancement de la démarche depuis les groupes de travail précédents

Depuis les derniers groupes de travail, des travaux complémentaires ont été réalisés pour identifier les réservoirs de biodiversité pour chaque sous-trame. Le principe repose sur une analyse dite multicritères. La méthode a été présentée et amendée en Comité Scientifique et Technique du 12 avril 2013. L'objectif des groupes de travail est d'affiner davantage la liste des réservoirs de biodiversité potentiels qui seront présentés au Comité Régional Trame Verte et Bleue du 5 juillet 2013.

Méthode et résultats de l'analyse multicritères

L'analyse multicritères assure la prise en compte de données complémentaires (espèces, zonages/inventaires environnementaux, paysage,...) en plus de la modélisation présentée en séance lors des derniers groupes de travail.

Les critères, et les notes attribuées à chacun d'eux, sont adaptés à chaque sous-trame. Pour plus de précision, se reporter aux notes détaillées mises à disposition sur l'espace réservé du site TVB régional.

Des variantes dans les résultats ont été étudiées, en faisant varier le poids respectif de certains des critères. Les notes obtenues sont regroupées par classes (4 classes pour « systèmes bocagers ») représentant chacune une part (superficie) identique du territoire régional (soit un pas d'environ 4 % de superficie régionale pour capour cette sous-trame).

Pour les « systèmes bocagers », le Comité Scientifique et Technique (CST) du 12 avril 2013 a validé la démarche scientifique de l'analyse multicritère, dont les résultats étaient initialement présentés en 3 classes de notes. Le CST a souhaité que la classe de note inférieure soit scindée en 2. La prise en compte des deux premières classes voire des trois premières classes reste à valider, ce sera l'un des objets de discussion de la séance.

Les participants s'interrogent sur les représentations à venir des réservoirs et des corridors (superposition de toutes les sous trames, forme des corridors, ...). Pour l'instant les copilotes n'ont pas défini le détail des modes de représentation. Certaines cartes représenteront les éléments constitutifs

par sous-trames et d'autres (plus synthétiques) où les sous-trames seront fusionnées. A signaler qu'un groupe de travail national réfléchit aux différents types de représentation. Une symbologie spécifique pourra être proposée pour représenter les secteurs multi sous-trames.

Des interrogations se posent sur la précision des données mobilisées. Elle conditionne l'échelle d'usage des futures cartes du SRCE : l'échelle de rendu ne doit pas être plus fine que celle de la donnée la moins précise. Ainsi il est demandé si une représentation floutée des bords des réservoirs de biodiversité est envisageable. Les orientations nationales prévoient de délimiter précisément les réservoirs de biodiversité.

L'échelle de l'atlas cartographique est celle du 1/100000^{ème}. Les possibilités de zoom aux échelles plus locales sont à limiter. La présence d'un réservoir de biodiversité régional à l'échelle locale permettra d'orienter le choix des sous-trames et des espaces à étudier à l'échelle locale. L'unique sous-trame pour laquelle l'exercice de zoom sera possible est la sous-trame Pelouses sèches calcicoles car les travaux engagés par le CBNSA/ORE ont délimité très précisément les polygones pelouses au 1/5000. Ces travaux sont à disposition des collectivités territoriales afin de préciser et décliner leur trame verte et bleue.

"Liste" des réservoirs de biodiversité

Les premiers travaux cartographiques pour la sous-trame Systèmes bocagers conduisent à une représentation « en dentelle » du bocage. Cet effet s'explique par la prise en compte des éléments fragmentants (petit chevelu hydrographique, routes, zones de cultures...). Une reprise du travail s'avère nécessaire : pour ce faire, un lissage des réservoirs de biodiversité par la méthode d'érosion-dilatation est envisagée ; cette méthode présente l'inconvénient, dans ce cas-là, d'effacer les ruptures de continuités écologiques existantes, la question est de s'accorder sur la distance de dilatation à considérer (probablement 200 m).

Certains secteurs bocagers ne ressortent pas de l'analyse multicritère : le bocage des vallées et des secteurs bocagers spécifiques comme le bocage de Hank, le petit bocage du Céron, la vallée de la Boutonne. Pour cette dernière, il conviendra de regarder également l'influence de la position de la continuité d'importance nationale (Muséum National d'Histoire Naturelle) qui passe dans ce secteur.

- Les discussions en séance conduisent, dans le critère Paysage, prendre en compte les paysages de vallées principales avec un coefficient multiplicateur de 1,5 et de réévaluer le poids des unités paysagères bocagères à 2.
- vérifier la position du corridor national susceptible de passer par la tête de bassin Boutonne, ce qui conduirait à prendre en compte le bocage de Hank.
- seuls les réservoirs de biodiversité supérieurs à 3 ha sont représentés, cependant, ce seuil est discutable au regard de la nature des éléments fragmentants considérés (des rivières de petites largeur ont pu découper le territoire en espaces de moins de 3 ha alors qu'elles ne séparent pas concrètement les milieux. L'analyse multicritères sera lancée de nouveau sur les polygones d'un hectare, et les conditions de fragmentation seront revues..

Identification des corridors écologiques

Les participants souhaitent que les amphibiens soient pris en compte dans la méthodologie d'identification des corridors écologiques. Cette prise en compte permettrait de réaffirmer l'importance des mares dans le fonctionnement du bocage.

Les corridors écologiques seront identifiés dans les secteurs agricoles et pas obligatoirement et uniquement dans les milieux bocagers. Plusieurs échanges ont concerné la délimitation des bocages : même si la haie matérialise la limite physique du système bocager, les secteurs contigus agricoles participent à son fonctionnement. La limite du bocage serait plus une zone de transition, un "dégradé".

Pour le rendu « toute sous trames confondues » les corridors de certaines sous-trames peuvent apparaître comme incompatibles entre eux, ce qu'il conviendra d'étudier au cas par cas.

Il est rappelé qu'une investigation terrain est prévue par Symbiose Environnement. Cette investigation terrain permettra le cas échéant d'arbitrer sur la fonctionnalité des corridors. La méthode d'investigation sera définie et présentée ultérieurement, l'approche sera plutôt qualitative que systémique. Actuellement, il n'existe aucun référentiel sur les méthodes d'investigation de terrain.

Suites de la réunion

- Afin de préparer au mieux la prochaine réunion qui pourrait avoir lieu en septembre 2013 (portant sur la définition des corridors de biodiversité) mais également pour préparer le Comité Régional Trame Verte et Bleue du 5 juillet, les participants peuvent transmettre :
- Des remarques/compléments à la méthode mise en œuvre pour l'analyse multicritères (cf notes méthodologiques disponible sur l'espace réservé du site régional);
- Des remarques/amendements sur la "liste" des réservoirs de biodiversité, en complément du travail qui a été fait en groupe de travail ;
- Des remarques ou réflexions sur les notes de friction pour chaque type d'occupation du sol par espèces (mentionnant les références bibliographiques s'il y a lieu);
- Ainsi que tous autres compléments jugés utiles.

Il est convenu de mettre en ligne (espace réservé du site TVB régional) les tableaux de notes de friction et les cartes intermédiaires de chacun des critères de l'analyse multicritères "systèmes bocagers" aux participants.

Les cartes intermédiaires et une cartographie géoréférencée mise à jour à l'issue du présent groupe de travail sera également disponible.

Les délais de retour de la part des participants seront précisés dans un mail à venir.

Informations pratiques et coordonnées équipe projet

Lien, identifiant et mot de passe du site collaboratif :

Site internet TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>
Espace collaboratif TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/-Espace-reserve-.html>
Identifiant : groupetravail / mot de passe : groupetvb123

Les coordonnées de l'équipe TVB :

Bernard HERY, DREAL Poitou-Charentes, 05 49 55 65 59
bernard.hery@developpement-durable.gouv.fr

Anne-Sophie CHAPLAIN, Région Poitou-Charentes, 05 49 55 76 65
as.chaplain@cr-poitou-charentes.fr

Structures représentées et personnes présentes

| Organisme | Nom |
|---|----------------------|
| Agence MTDA | Caroline BOUSQUET |
| Agence MTDA | Hubert D'AVEZAC |
| Agence MTDA | Hélène IMBERT |
| Association Prom'haie | Françoise SIRE |
| Centre d'Etudes Techniques du Sud-Ouest, unité environnement | Eric GUINARD |
| Centre National de la Recherche Scientifique, Unité Mixte de Recherche 5185/ADES | Aurélie BOUSQUET |
| Centre National de la Recherche Scientifique, Unité Mixte de Recherche 5185/ADES | Xavier AMELOT |
| Charente Nature (Association Prom'haie) | Maxime BLANCHET |
| CNRS – Centre d'Etudes Biologique de Chizé (CEBC) | Alexandre BOISSINOT |
| Comité Régional d'Equitation | Blandine BOUCHARD |
| Conseil Général Charente-Maritime | Carine PECON |
| Conseil Régional | Anne-Sophie CHAPLAIN |
| Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes | Jean-Philippe MINIER |
| Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes | Bernard HERY |
| Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes | Alain VEROT |
| Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes (stagiaire) | Marie RENAUD |
| Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt | Lionel HAY |
| Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage | Gérard RUVEN |
| Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage | Sophie MORIN |